

*Handwritten signature*

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA  
JUSTICE  
SECRETARIAT GENERAL A LA FONCTION  
PUBLIQUE ET AU TRAVAIL  
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

du 18/II/78  
DECRET N° 78/690 /MJT-SGFP/DFP 21024/8  
portant intégration et nomination de  
certains candidats dans les cadres de la  
catégorie A, hiérarchie I des Services  
Sociaux (Santé Publique). en tête Mr. GNALY  
Jean-Baptiste.-

VISAS :

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE  
MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN

D.B.

DCF.

- Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;
- Vu la loi 15-62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21-6-58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- Vu le décret n° 65-44 du 12-2-65 abrogeant et remplaçant le décret n° 63-376 du 22-11-63 fixant le statut des cadres de la catégorie A1 des Services de Santé;
- Vu le décret n° 62-130/MP du 9-5-62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- Vu le décret n° 62-195/FP du 5-7-62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- Vu le décret n° 62-197/FP du 5-7-62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu le décret n° 62-198/FP du 5-7-62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires de la catégorie A1;
- Vu le décret n° 63-82 du 26-3-63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;
- Vu le décret n° 67-50 du 24-2-67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
- Vu le décret n° 74-470 du 31-12-74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5-7-62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- Vu l'acte n° 001 du 3-4-77 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;
- Vu le décret n° 77-165 du 5-4-77 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- Vu l'ordonnance n° 35-77 du 28-7-77 relative à l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
- Vu le Protocole d'Accord du 5-8-70 signé entre la République Populaire du Congo et l'URSS;
- Vu la lettre n° 4421/SGSP-SP du 20-9-78 du Secrétaire Général à la Santé Publique transmettant les dossiers des intéressés;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées du décret n° 65/44 du 12-2-65 et du Protocole d'Accord du 5-8-70 susvisés, les candidats dont les noms suivent, titulaires du Diplôme de Pharmacien d'Etat délivré à l'Institut de Pharmacie d'Etat de Kharkov (URSS) - sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) et nommés au grade de Pharmacien de 4° échelon stagiaire indice 1110.

MM. - GNALY Jean Baptiste, 20-2-1948 à Diosso

- DEKEMBI Michel, né le 11-7-1950 à Brazzaville

BINIMBI Jean Paul, né le 3-6-1950 à Kimbédi

FILA Appolinaire, né le 5-7-1952 à Kinshasa (Zaire)

Mmes. FILA née MBOMBOLO Honorine, née le 21-8-1952 à Musana

ITOUA née GATSE Odette Firmine, née le 21-11-1951 à Brazzaville

DEKEMBI née MAVOUNGOU Fernand; Marie Cathérine, née le 21-6-1953 à Bangui

Mlle ODDET Alexandrine, née le 31-5-1951 à Brazzaville

ARTICLE 2°. - Les intéressés sont mis à la disposition du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3°. - Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, le 18 NOVEMBRE 1978

Par le 2° Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement; Ministre du Plan

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Medecin-Commandant Durand Abel MISSONTSA.-

Le Ministre des Finances

Le Ministre du Travail et de la Justice  
Garde des Sceaux

Henri L O P E S.-

Alphonse MOUISSOU-POUATI.-

AMPLIATIONS:

JORPC	1
SGFPT/DFP	3
DFP/BST	1
D.B.	3
D.C.F.	1
INTERESSES	7
MINI S.A.S.	1
S.G.S.P.	2
DOSSIER	21
SGCM/BC	2